



WaveSoft

Solutions ouvertes pour esprits ouverts



Guide **d'intégration** d'un partenaire dans le réseau WaveSoft



0 810 001 274

prix d'un appel local

Vous souhaitez rejoindre la communauté des Partenaires intégrateurs des solutions WaveSoft ?

Alors ce guide est pour vous !

Il a pour objectif de faciliter vos démarches en vous guidant tout au long de votre processus d'intégration au sein de la communauté des partenaires distributeurs de l'offre logicielle WaveSoft.



Pour en savoir plus, consultez notre site Web : www.wavesoft.fr

Vous y trouverez :

- Toutes les dates et lieux de formation proposés
- Le descriptif de chaque journée de formation
- Le formulaire d'inscription à compléter et à nous retourner par courrier.

Toutes nos formations peuvent faire l'objet d'une convention de formation (n° agrément : 1191 05504 91)

WaveSoft assure une présence technique téléphonique gratuite aux consultants des Partenaires WaveSoft Certifié, Expert et Expert GP ayant suivi le cycle de formation.

Les contrats de distribution



Le contrat « WaveSoft Partenaire Certifié »

Le premier niveau de partenariat. Il est attribué au distributeur qui dispose d'au moins un consultant ayant suivi le cycle de Certification Distributeur.

En tant que « Partenaire Certifié », vous serez officiellement intégrés dans le réseau des Partenaires WaveSoft.

Vous bénéficierez alors :

1. De remises commerciales sur la vente des licences et des contrats de maintenance ainsi que sur les renouvellements les années suivantes,
2. D'une mise à disposition gratuite de nos logiciels à usage interne pendant la durée de votre contrat,
3. De l'accès à notre service technique partenaire,
4. De l'accès au portail web dédié « espace revendeur » pour télécharger l'ensemble des produits (en version de démonstration), documents techniques et autres documents marketing mis à votre disposition...



Le contrat « WaveSoft Partenaire Expert »

Le deuxième niveau de partenariat. Il est attribué au distributeur sous réserve d'engagements plus forts :

1. Détenir le statut WaveSoft Partenaire Certifié,
2. Avoir à minima un second consultant ayant suivi le cycle de Certification Distributeur,
3. Avoir à minima un consultant ayant suivi le cycle de Certification Décisionnel,
4. Avoir réalisé un certain quota de chiffre d'affaires sur l'année précédente.

Vous bénéficierez alors des mêmes services que vous offre le statut Partenaire Certifié avec un niveau de remise commerciale supérieur à la fois sur les licences, les contrats de maintenance et les renouvellements des contrats.



Le contrat « WaveSoft Partenaire Expert GP »

Le partenariat dédié à la distribution de nos solutions de Gestion de Production.

Le statut « Partenaire Expert GP » est associé à 3 conditions :

1. Détenir le statut WaveSoft Partenaire Expert
2. Avoir suivi le cycle de formation Gestion de Production,
3. Avoir réalisé au moins une intégration en autonomie du module Production chez un client.

Vous bénéficierez d'un taux de remises préférentiel sur la vente des licences et des contrats de maintenance des modules Production ainsi que sur les renouvellements des contrats de maintenance les années suivantes.

Les Certifications Partenaires

Les programmes et les dates des formations sont disponibles en ligne sur notre site internet. Ces formations s'adressent à un public ayant déjà une expérience dans le domaine de l'informatique de gestion.

Certification Partenaire Distributeur

Ce cycle de certification représente le premier niveau de formation qui vous permettra de prendre en main et d'assurer des présentations sur l'ensemble des principaux modules de l'offre PGI WaveSoft tels que Comptabilité, Gestion, CRM,... (1 à 2 jours suivant les modules). Cette certification est un des prérequis pour accéder au statut « Partenaire Certifié »

Option Certification Décisionnel (BI)

Ce cycle de certification a pour objectif de vous former sur les fonctions avancées de modélisation et de mises en œuvre de nos solutions décisionnelles (Data, Builder, etc ...).

Cette certification est un des prérequis pour accéder au statut « Partenaire Expert »

Option Certification Gestion de Production (GP)

Ce cycle de certification a pour objectif de vous former sur le module Production.

Cette certification est un des prérequis pour accéder au statut « Partenaire Expert GP ».



Modalités

Merci de nous retourner les documents suivants :

- Un relevé d'identité bancaire
- Les Conditions Générales de Vente signées en un exemplaire
- Le contrat « WaveSoft Partenaire Certifié » en deux exemplaires
- Dans le cas du passage au statut Expert, l'avenant « WaveSoft Partenaire Expert » en deux exemplaires



Les coordonnées des différents services WaveSoft à votre disposition :

Service Commercial :

Tél : **0 810 001 274 ***

Email : contact@wavesoft.fr

** Numéro azur, prix d'un appel local*

Service Technique :

Tél : +33(0)1 69 09 70 21

Email : support@wavesoft.fr

Service Administration des Ventes :

Tél : +33(0)1 69 09 70 70

Fax : +33(0)1 60 19 28 16

Email : adv@wavesoft.fr

WaveSoft

Parc Orsay Université
18, rue Jean Rostand
91 893 Orsay Cedex

La Formation Technico-Commerciale WaveSoft

Cette formation s'adresse à toutes les personnes ayant une fonction commerciale ou marketing dans l'entreprise.

Elle a pour objectif d'apporter un éclairage sur la société WaveSoft, le positionnement de l'offre, le marché ainsi que l'ensemble du matériel marketing et technique mis à votre disposition.

Modalités

Cette formation pourra être suivie après la formation du cycle complet Certifié.

Elle pourra, en fonction du nombre de participants à former dans l'entreprise, se dérouler dans le cadre d'une journée inter-entreprises ou directement chez le partenaire.

Pour en savoir plus,
consultez notre site Web :
www.wavesoft.fr

Toutes nos formations
peuvent faire l'objet d'une
convention de formation
(n° agrément : 1191 05504 91)



WaveSoft
Solutions ouvertes pour esprits ouverts